

# Routot

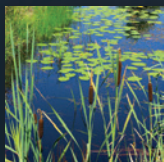
Le bulletin d'informations municipales ■ juillet 2025 ■ n°27



UIE SCOLAIRE

Inauguration de la cantine

P. 2



ENVIRONNEMENT

Zoom sur les actions vertes

P. 3



TRAVAUX, URBANISME ET SÉCURITÉ

Dossier spécial aménagements

P. 4



BIEN VIVRE À ROUTOT

Des activités et des événements à foison P. 6



Marie-Jean DOUYERE  
Maire de Routot

Chers Routotoises et Routotois,

Alors que mon mandat touche bientôt à sa fin, je souhaite, à travers les pages qui suivent, partager avec vous une dernière fois le chemin parcouru ensemble pour faire de Routot une commune toujours plus dynamique et accueillante.

À l'image de la construction du restaurant scolaire, symbole fort de notre engagement ou encore de la rénovation de notre halle, chère à nos cœurs, Routot se transforme et se développe avec des projets qui s'enchaînent dans tous les domaines pour améliorer votre quotidien.

Qu'il s'agisse de l'éducation, de l'économie, de la mobilité, du patrimoine, du cadre de vie ou encore de la biodiversité, notre action a toujours été tournée vers l'avenir, fidèle à nos engagements pris ensemble. Aujourd'hui, nous sommes fiers de constater que nous avons tenu notre feuille de route tout en réalisant des projets imprévus, et cela en maîtrisant le taux des impôts fonciers (+0,40% en 5 ans), preuve que développement et rigueur budgétaire peuvent aller de pair.

Au-delà des nombreux travaux d'aménagement, de sécurisation ou de rénovation, il nous tient particulièrement à cœur de soutenir nos commerces et nos associations, véritables moteurs de la vie locale. Leur dynamisme est précieux et contribue grandement à la qualité de vie Routotoise.

Dans un autre registre, nous aurons le plaisir d'accueillir en octobre une kiné et en janvier 2026 deux dentistes. Bien vivre à Routot, profiter d'animations de qualité, c'est aussi ce qui fait l'attractivité de notre commune, dont le nombre d'habitants ne cesse d'augmenter avec notamment 3 lotissements en cours de réalisation et un immeuble de 12 logements avec ascenseur bientôt en construction.

Par ailleurs, la sécurité reste une priorité. Nous sommes, à ce sujet, très heureux de la concrétisation du projet de vidéoprotection ou de la mise en place du feu intelligent près de l'école. Parallèlement, nous poursuivons l'entretien et l'amélioration des voies de circulation, à l'image de la rue de l'Abbé Clément dont les dossiers de subventions pour le projet d'aménagement et de sécurisation des piétons, sont en cours d'instruction.

Enfin, nous nous mobilisons pour avancer sur le projet de résidence seniors, un projet qui complètera la palette de services disponibles à Routot.

Si ce mandat touche à sa fin, je vous remercie chaleureusement pour la confiance que vous m'avez accordée tout au long de ces années. C'est avec fierté et émotion que je laisse désormais la place à une nouvelle équipe, convaincu que Routot continuera à avancer sur la voie du développement et du bien-être partagé.

Bien à vous, Marie-Jean Douyere

## Votre mairie



Ouverture de la mairie :  
Lundi : 10h à 12h / 15h30 à 17h30  
Mardi : Fermé / 15h30 à 17h30  
Mercredi : 10h à 12h / Fermé  
Jeudi : Fermé / 15h30 à 17h30  
Vendredi : 10h à 12h / 15h30 à 17h30

www.routot.fr  
mairie.routot@wanadoo.fr  
Tél : 02 32 57 31 25

Tirage : 850 exemplaires  
Rédacteur en chef :  
Marie-Jean Douyere  
Réalisation/ Impression : NOTA BENE  
06 15 14 45 67 - www.creanotabene.fr

## UIE SCOLAIRE

### Inauguration du restaurant scolaire



Le 26 avril 2025 restera une date importante pour Routot avec l'inauguration du restaurant scolaire en présence de très nombreux routotois, projet phare de ce mandat municipal et attendu depuis plusieurs années.

L'inauguration de ce nouvel équipement s'est déroulée en présence de M. Alaric Malves, Sous-préfet d'Evreux, Mme Florence Gautier, vice-président du Département de l'Eure, M. François Courel, président de la CCPAVR, Mme Kristina Plucher, sénatrice et M. Sylvain Bonenfant, conseiller départemental (Bourg-Achard). Annoncé sur la feuille de route des élections municipales de 2020, ce projet (détaillé dans le précédent numéro) reposait sur plusieurs points :

- Des repas faits sur place privilégiant les circuits courts et les producteurs locaux.
- Le bien-être et la sécurisation des enfants.
- Un projet pédagogique associant self pour les grands et repas servis à table pour les petits.

Lors de l'inauguration, Marie-Jean Douyere a remercié l'ensemble de l'équipe municipale, pour le suivi hebdomadaire réalisé par Gilles Gréaume et Frédéric Baron en présence des entreprises et de l'architecte M. Vaneste.

**Coût de l'opération : 2 292 000 € TTC**

- La commune après remboursement d'une partie de la TVA aura à sa charge près de 687.000 €, financés en partie par un emprunt de 400 000 €.
- Etat via la DETR : 764 000 €
- Département de l'Eure sur une base plafonnée : 492 256 €
- Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle : 35 392 €

## UIE SCOLAIRE

### Le point sur l'école de Routot



En un peu plus de 5 ans, la municipalité a œuvré pour la sécurité et le confort des enfants à l'école, multipliant les actions et les investissements.

Ainsi, dès le début du mandat, l'isolation par l'extérieur de la partie de l'école datant de 1955 a été faite, complétée par la mise en place d'un bardage PVC. Par ailleurs, de nouvelles fenêtres avec double vitrage ont été posées sur la façade nord. La salle de motricité a également profité des travaux avec 4 nouvelles fenêtres dotées de volets solaires. Ces travaux, d'un coût de 79 000 €, ont été subventionnés par le plan de relance à hauteur de 50 %.

En 2022 et en 2024, des structures de jeux ont été aménagées dans les cours de l'école pour le plus grand plaisir des enfants, qui ont aussi pu vivre les JO autrement qu'à la télévision grâce à une convention "intervention athlétisme aux écoles" avec la Fédération Française d'Athlétisme.

Enfin, toujours en 2024, la municipalité a souhaité reprendre la compétence scolaire afin d'avoir la main sur les décisions relatives à l'école mais aussi à l'accueil périscolaire, assurant ainsi un service au plus près des attentes des Routotois, comme l'aide aux devoirs notamment.



■ Pensez au portail famille pour procéder aux inscriptions, payer en ligne, gérer et régler les prestations concernant l'accueil au périscolaire, à l'étude et à la restauration scolaire. Renseignez-vous en mairie si vous n'avez pas encore reçu vos codes d'accès par mail.

## FOCUS SUR LE COLLÈGE DU ROUMOIS

En novembre 2022, le nouveau collège du Roumois a été inauguré après un peu plus d'un an de travaux pilotés par le Département et consistant en la restructuration et la rénovation de près de 3100 m<sup>2</sup> de bâtiments. L'établissement qui compte aujourd'hui 332 élèves répartis sur 15 classes a coûté près de 10 000 000 € TTC financés par le Département de l'Eure et l'État. Il permet désormais d'accroître un peu plus l'attractivité de notre commune.



## ENVIRONNEMENT

### Zoom sur les actions vertes

#### PRÉSERVER LA RICHESSE DE NOTRE TERRITOIRE

Dès 2021, la municipalité s'est engagée avec la CCPAVR, le Parc, la Région ou encore l'État pour favoriser la biodiversité. Ainsi, une quinzaine de mares ont été rénovées à l'instar de la mare des Tasseaux, rachetée par la commune et qui souffrait d'un comblement naturel. En effet, en un siècle, 90% des mares normandes ont disparu faute d'entretien, alors qu'elles ont un rôle essentiel, tant pour la biodiversité que pour la régulation des ruissellements.

En parallèle, une haie a été plantée le long du chemin Croix Coq sur 240 mètres. Cette action comptait plusieurs objectifs : contenir les ruissellements, redonner une allure bocagère au chemin et préserver la biodiversité en multipliant les essences locales grâce à l'emploi d'une vingtaine d'espèces différentes, offrant ainsi un habitat varié aux insectes, oiseaux et petits mammifères.



Enfin, un Atlas de la biodiversité communale a été réalisé afin de mieux connaître le patrimoine naturel, la flore ou encore la faune et ses habitats.

La démarche a impliqué un maximum d'acteurs du territoire : élus, agriculteurs, habitants, associations, entreprises, écoles, afin de les sensibiliser à la fragilité du monde qui les entourent et de les orienter dans leurs actions futures. Plus largement, cet atlas permet de disposer de toutes les données du patrimoine naturel local pour la mise en place de politiques adaptées.

Toujours dans l'esprit de mieux connaître notre environnement, un inventaire croisé des patrimoines (bâti, paysage et mémoire orale) a été réalisé avec le Parc. Ces "trésors cachés" du territoire qui constituent sa richesse (mares, vergers, bâti en colombage ou en brique, savoir-faire et histoires locales...) s'inscrivent désormais dans une cartographie interactive exhaustive, synthèses et dossiers d'inventaire. Cette connaissance fine du territoire débouche dès lors sur des actions de valorisation destinées à sensibiliser les élus à la richesse et à la diversité de leur cadre de vie afin d'identifier les éléments de patrimoine à protéger dans le cadre des documents d'urbanisme notamment.

#### GÉRER NOS DÉCHETS

##### CALENDRIER DE COLLECTES DES DÉCHETS

	OM	TRI
JUILLET	7 / 15 / 21 / 28	7 / 21
AOÛT	4 / 11 / 18 / 25	4 / 18
SEPTEMBRE	1/8/15/22/29	1 / 15 / 29
OCTOBRE	6 / 13 / 20 / 27	13 / 27
NOVEMBRE	3 / 10 / 17 / 24	10 / 24
DÉCEMBRE	1/8/15/22/29	8 / 22

Tout au long du mandat, la municipalité n'a eu de cesse d'améliorer la gestion des déchets en facilitant le tri sélectif.

Ainsi, dès 2021, une nouvelle cabane à cartons, fabriquée en régie par nos agents communaux, est mise en place au point d'apport volontaire à proximité du collège. Et, malgré l'arrêt brutal de la société Parc, prestataire du SDOMODE, pour la collecte des gros cartons, les agents communaux ont pris le relais. Néanmoins, nous en appelons à votre sens civique pour que les lieux (désormais sous vidéoprotection) soient respectés. Puis en 2023, en collaboration avec la CCPAVR, des containers jaunes sont mis gratuitement à disposition des habitants, afin de faciliter le tri sélectif. Désormais, plus besoin de sacs jaunes, les emballages (hors cartons et verres) vont directement dans le container.

En 2024, afin de réduire les coûts et de s'adapter aux nouvelles habitudes de tri (compostage et tri des biodéchets), un seul ramassage par semaine a été voté pour les ordures ménagères. En effet, la commune participe désormais à la valorisation des déchets alimentaires. Dans le même cadre, elle installera prochainement 5 points de collecte dédiés aux biodéchets et en profitera pour augmenter le nombre des points d'apports volontaires.

L'environnement a toujours été au cœur de la politique municipale à travers de nombreuses actions pour lutter en faveur de la biodiversité, de la régulation des ruissellements, de la gestion de nos déchets ou encore pour la réduction de l'impact carbone de Routot.

#### RÉDUIRE L'IMPACT CARBONE

Protéger la biodiversité ou valoriser ses déchets n'a pas de sens si aucun effort n'est fait pour limiter notre impact carbone. Dès lors, la commune a engagé le remplacement des ampoules de l'éclairage public par des LED. De plus, afin de maîtriser la consommation d'énergie, les lampadaires sont éteints de 23h à 6h du matin.

#### VÉGÉT'HALLE, LE RENDEZ-VOUS BIODIVERSITÉ DANS NOS JARDINS

En 2021, la municipalité lance l'animation Végét'halle, une belle foire aux arbres et aux plantes, avec pour objectif d'apporter des conseils d'experts à tous les jardiniers, mais aussi de valoriser les producteurs locaux. Une belle initiative qui perdure depuis bientôt 4 ans et ne cesse de séduire de plus en plus d'amoureux de la nature et de ses bienfaits.



#### LE SENS CIVIQUE : UN GESTE SIMPLE POUR UN ROUTOT PLUS PROPRE

À Routot, comme partout ailleurs, la propreté de notre commune est l'affaire de tous. Trop souvent, on retrouve papiers, emballages ou mégots jetés dans les rues, les caniveaux ou les espaces verts. Ces gestes, pourtant faciles à éviter, nuisent à notre cadre de vie, à l'environnement et à l'image de notre beau village.

Avoir le sens civique, c'est respecter les autres et l'espace public en ayant des gestes simples : utiliser les poubelles mises à disposition, ramasser les déjections de son chien... C'est aussi un acte de solidarité envers les agents municipaux qui œuvrent chaque jour pour maintenir Routot propre et accueillante. A noter que la commune a un partenariat avec l'éco-organisme ALCOME qui aide les collectivités à réduire la présence de mégots au sol en distribuant notamment des cendriers de poche.

Rappelons que jeter un déchet dans la rue n'est pas seulement un manque de civisme, c'est aussi une infraction passible d'une amende.

## Dossier spécial aménagements

**Au delà de la construction de la cantine, une cinquantaine d'aménagements de tous types ont été réalisés aux quatre coins de Routot durant ce mandat, avec toujours le même objectif, celui d'améliorer le cadre et la qualité de vie. Retour sur les interventions les plus marquantes de ces 5 dernières années...**

## ICI, ON RÉNOVE ET ON DÉVELOPPE

Dès le début du mandat, la municipalité s'est attaquée à la rénovation de la façade du 5 rue du Dr Collignon, faisant suite aux travaux de consolidation et de sécurisation du N°3. Les travaux du N°5 ont également porté sur le remplacement des huisseries, la mise aux normes thermiques et l'aménagement intérieur, améliorant ainsi le confort des locataires. A noter que cette opération de plus de 200 000 €, essentielle à la sécurité de tous mais non prévisible, a été une contrainte et a nécessité une grande rigueur budgétaire.



Toujours en 2021, la mairie a bénéficié des bons soins des agents communaux avec le réaménagement des espaces d'accueil, de travail et de rangement. Par ailleurs, les peintures et sols du bureau des adjoints et d'une salle de réunion ont été renouvelés. Le plafond de la salle des mariages a quant à lui été refait en 2023.

En 2022, la municipalité a investi plus de 52 000 € pour rénover et mettre aux normes la salle des fêtes. Au delà des travaux de rénovation (sanitaires, parquet, estrade, faux plafond), la salle a été dotée d'un éclairage LED pour mieux maîtriser les dépenses d'énergie. Côté sécurité, deux Skydomes ont été mis en places pour l'évacuation des fumées en cas d'incendie.



En 2021, ce sont les travaux de réhabilitation du logement F5 de la Poste qui ont été réalisés pour 70 000 €. Au-delà de l'aspect esthétique, la commune a souhaité que le logement soit le moins énergivore possible.

## FOCUS SUR LE PATRIMOINE BÂTI DE ROUTOT

Notre commune a la chance d'être dotée d'un patrimoine bâti remarquable mais qui demande énormément d'attentions. Ainsi, dès 2020, la municipalité a engagé la réfection de la toiture de la Halle et le remplacement de ses huisseries pour un coût de 84 000 €, subventionnés à 50 %. Deux ans plus tard, un filet anti-pigeons était posé afin de limiter les dégradations sur la charpente. Enfin l'électricité a entièrement été remise aux normes afin d'éviter tout risque de départ de feu.



L'église a également profité des bons soins d'experts en 2021 avec une reprise de couverture au niveau du clocher pour palier les infiltrations. L'occasion a également été saisie pour changer le moteur des cloches et mettre en place un paratonnerre, pour un coût de 5 780 €.



La même année, le bâtiment du SIVOM racheté à la Communauté de Communes en 2020 est réhabilité afin de regrouper l'ensemble des services techniques de Routot et d'améliorer les conditions de travail des agents grâce à quelques travaux d'aménagement. Plus pratique, ce bâtiment est désormais équipé de douches, d'un bureau, d'une salle de repos, mais aussi d'un vaste atelier polyvalent. Coût de l'opération 65 213 €.

## ET LÀ, ON AMÉNAGE ET ON AMÉLIORE

En 2020, la municipalité a mis aux normes d'accessibilité et de sécurité les quais de bus de la rue du Dr Collignon en les réhaussant à hauteur des cars et en les dotant de plaques podotactiles. Les travaux d'un montant de 100 000 € subventionnés à 50 % par la Région, prévoyait également la reprise de 300 mètres de trottoirs.



L'année suivante, la municipalité lance les travaux de réfection de la place des Tilleuls mais aussi une grande campagne d'enfouissement et de renforcement des réseaux et de réfection de l'éclairage public en collaboration avec le SIEGE 27. La rue des Drouets marque alors le début d'une longue série avec à sa suite le Chemin des Romains, la rue des Lauriers, l'allée des Fleurs, la rue du Roumois ou encore le centre bourg...



Enfin, Pour des raisons de nuisances sonores et comme s'y était engagée la municipalité, le skate park a été déplacé à proximité du collège et du complexe sportif.

En 2022, les conduites d'eau sont remplacées rue de la Forge qui bénéficie au passage de la réfection de son enrobé.

Toujours en 2022, la commune a engagé 57 000 € pour la réfection du parking du centre de secours afin de répondre à toutes les exigences environnementales.

En 2024, ce sont les rues de l'Orme et la rue du Stade qui font l'objet de travaux d'adduction d'eau. La même année, le carrefour au niveau de la rue Leron et de la rue Drouets est aménagé, une sente piétonne est créée afin de relier la rue des tasseaux et la salle des Fêtes et une autre entre le collège et la gendarmerie. Enfin, l'année se termine avec le goudronnage du chemin des Demoiselles et la réfection de l'Allée des Soupirs.

En 2025, la pratique sportive est à l'honneur avec la mise en place d'un terrain de foot à 5 baptisé Michel Dicaux. L'équipement a été réalisé en collaboration avec l'Agence Nationale du Sport, la Fédération Française de Football, la Région et la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle. Le projet d'un coût de 156 460 € HT a été porté à hauteur de 13 % par la commune.



Puis, c'est au tour du cimetière de profiter de nombreuses attentions avec la création de 10 cavurnes et la mise en place d'un puits à cendres afin de respecter les normes en vigueur. En parallèle, des dossiers de subventions ont été déposés concernant le projet de sécurisation des piétons rue de l'Abbé Clément entre le bourg et le cimetière.

Enfin, après 15 mois de chantier et un investissement pour la commune de 687 000 € sur les 2 292 000 € TTC nécessaire au projet, la nouvelle cantine d'une superficie de 550 m<sup>2</sup> est opérationnelle.

Dès le premier jour, 194 enfants y ont déjeuné sur les 200 places disponibles simultanément (120 grands et 80 petits). A noter que la cantine peut accueillir bien plus d'enfants grâce au self qui permet un roulement. Côté repas, c'est la société CONVIVIO qui a été choisie pour élaborer les menus et fournir les aliments nécessaires à la préparation des repas cuisinés sur place.



## Protéger les Routotois, un impératif !

## LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Au delà de sécuriser les trottoirs et les entrées de ville, la municipalité s'est attachée à protéger les abords de l'école. C'est pourquoi, dès 2021, la municipalité a investi 36 289 € pour la pose de nouvelles barrières métalliques afin d'éviter tout débordement des enfants sur la chaussée de chaque côté de la rue. Puis, en 2025, un feu tricolore intelligent a été mis en place afin de ralentir le trafic. Un dispositif qui s'ajoute à la nouvelle signalisation mise en place en 2023 et à la réfection régulière des marquages au sol... autant de dispositifs qui visent à garantir notre sécurité sur le domaine public.



## LA DÉFENSE INCENDIE

Au regard de la nouvelle réglementation de défense incendie dans l'Eure qui impose une distance maximale de 200 m entre un point d'eau incendie aux normes et une habitation, Routot a dû se mettre en conformité en posant des bornes incendie lorsque le débit était suffisant ou des citernes enterrées, dans le cas contraire. Après avoir investi 260 000 € (subventionnés à hauteur de 72 176 € par le CD27 et 61 865 € par la DETR) la couverture de défense incendie s'élève désormais à 95 % sur Routot, un taux parmi les plus élevés du département.



## LE COMPLEMENT DES MARNIÈRES

À Routot, les marnières font de temps en temps parler d'elles. Dès 2021, la municipalité est rentrée dans le vif du sujet avec l'achat de la maison située rue du Général de Gaulle en raison de la présence d'une marnière qui menaçait la zone et la médiathèque. Puis, en 2024, une autre marnière d'un volume compris entre 250 et 300 m<sup>3</sup>, située près du terrain de tennis a fait l'objet d'une étude de sol. Depuis, les comblements ont été réalisés et les lieux sont désormais tout à fait sécurisés.

## LA VIDÉOPROTECTION

Depuis le début de l'année, Routot est équipée d'un système de vidéo-protection composé de 24 caméras capables de lire les plaques d'immatriculation de jour comme de nuit et de conserver les images durant 3 semaines. Ce nouvel équipement de dissuasion permet de prévenir les actes d'incivilité, de lutter contre les cambriolages ou les comportements routiers dangereux. Ce projet a nécessité un investissement de 122 930 € subventionnés à hauteur de 61 464 € par la DETR et le FIPD.



## LES DÉFIBRILLATEURS

En 2023, un nouveau défibrillateur automatique externe (DAE) a été installé à la médiathèque pour un coût de 1 670 € et complète les équipements situés à la salle des fêtes et au stade. Cette année, l'école et la mairie ont été équipées permettant ainsi un maillage efficace pour palier aux urgences cardiaques.



## Des activités et des événements à foison



Tout au long de l'année, Routot est le théâtre d'événements hauts en couleurs et propices à la convivialité. Ces animations, qui fédèrent un grand nombre de Routotois, sont le fruit d'un travail acharné de la part des associations locales mais aussi du soutien indéfectible de la municipalité et de ses équipes qui mettent tout en œuvre pour que ces belles traditions festives, culturelles ou sportives perdurent.

Routot se distingue par une richesse culturelle et festive qui séduit habitants et visiteurs. Grâce à des infrastructures de qualité comme la médiathèque ou le musée du lin, la commune offre un cadre idéal pour la découverte et le divertissement.

La médiathèque est un véritable lieu de vie où se déroulent régulièrement des animations variées : ateliers pour enfants, conférences, jeux, spectacles ou encore rencontres avec des auteurs souvent prestigieux... Des événements qui participent activement à la dynamique culturelle locale et favorisent le lien social entre les habitants.



Le musée du lin, quant à lui, est un joyau patrimonial qui célèbre l'histoire et le savoir-faire autour de cette fibre emblématique. Chaque année, il organise un festival dédié,

mêlant traditions, spectacles et animations avec son fameux défilé de mode, qui attire un large public venu découvrir ou redécouvrir ce pan important de l'identité régionale.



Par ailleurs, les nombreuses associations locales jouent un rôle central dans la vie de la commune. Elles proposent une palette d'activités pour tous les âges et tous les goûts : sports, arts, musique, loisirs créatifs, mais aussi des événements festifs à l'instar de La Rout'Hard, des foires à tout, de la Rando cyclo, de la Fête de la musique, de la Fête de la St Jean-Baptiste, de la Foire fleurie, du marché nocturne avec bal et feu d'artifice, des Lotos, de Véget'halle, du Forum des associations, du marché de Noël, des festivités du jumelage avec Wangen...

### FOCUS SUR LES TRACTEURS ILLUMINÉS ET LA MAGIE DE NOËL

Depuis deux ans, à l'approche des fêtes de Noël, Routot se transforme en véritable scène féerique. En effet, une vingtaine d'engins agricoles, soigneusement décorés et illuminés, défilent dans les rues en musique, pour le plus grand plaisir des habitants. Ce défilé, devenu un rendez-vous incontournable, attire de nombreux spectateurs venus admirer le spectacle lumineux offert par les agriculteurs locaux. Mais au-delà de la magie visuelle, cette initiative a aussi une portée symbolique forte. Pour les agriculteurs, c'est en effet l'occasion de transmettre une image positive de la profession, montrer qu'ils sont présents, engagés et proches du territoire. Cette démarche, à la fois conviviale et porteuse de sens, permet de resserrer les liens entre monde rural et population locale. Elle témoigne aussi de l'ingéniosité et de la solidarité des agriculteurs, qui, malgré un contexte souvent difficile, trouvent le moyen de partager un moment de joie et de lumière avec le public.

A noter que la municipalité a signé un nouveau marché pour la location de lumières de Noël chaque année différentes. Le thème de ce Noël 2025 sera axé sur l'enfance.

### LA MÉDIATHÈQUE, 10 ANS DE BONHEUR !

En 2022, la médiathèque soufflait ses dix premières bougies avec la venue du grand Michel Bussi à l'occasion de la sortie de son livre "Nouvelle Babel". Au cours de ces 10 ans l'équipe s'est mise en quatre pour vous proposer une multitude d'animations et elle n'a eu de cesse de s'adapter à vos besoins, y compris pendant le COVID. Désormais, la médiathèque vous propose son catalogue en ligne de livres, CD, vinyls, DVD, jeux... mais aussi un service de drive.



Durant cette décennie, la médiathèque s'est lancée dans le Festival X.PO en 2021 (tournoi de jeux vidéo, robotique, réalité virtuelle, IA...) ou encore dans le Festival IGLO en 2024 (Spectacles, ateliers, rencontres pour les 0-6 ans).

Cette diversité garantit une offre culturelle et sociale riche et accessible, contribuant à faire de Routot une commune vivante et attractive.

En somme, à Routot, que l'on soit amateur de culture, passionné d'histoire ou simplement en quête de moments conviviaux, chacun y trouve son bonheur. La commune confirme ainsi son statut de lieu où il fait bon vivre et s'épanouir.



## La communication au cœur de la cité

En 5 ans, les outils de communication ont été largement développés et améliorés à Routot, permettant ainsi de contribuer là encore à l'attractivité de la commune.

### FOCUS SUR LA FIBRE OPTIQUE



La mise en place de la fibre optique a été un des grands chantiers du Département ces 5 dernières années. Ainsi, dès 2020, le nœud de raccordement a été installé près du collège afin d'alimenter 4371 prises. Puis, petit à petit, l'ensemble de la commune a été raccordé, permettant à ceux qui le souhaitent d'opter pour la fibre et le très haut débit. En effet, avec la capacité de véhiculer plusieurs centaines de Gbits à 80 km/s sans perte de débit, la fibre est le média par excellence qui offre, pour les professionnels et les particuliers, un ensemble de services de nouvelle génération.

### UN SITE INTERNET AUX NORMES RGAA

Ces 5 dernières années, la commune a entièrement revu son site internet : plus de rubriques, mises à jour régulières, meilleure ergonomie mais surtout en 2022 avec le respect des normes d'accessibilité comme le prévoit la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Dès lors, Routot veille tous les 3 ans à ce que les 1440 critères de son site internet exigés par le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) soit en totale conformité.

### DES OUTILS POUR VOUS INFORMER

En 2021, la commune a mis en place un panneau lumineux pour vous informer sur tous les événements et actions de la commune.

En 2022, dans la même veine, c'est l'application CentoLive (devenue CentoAcces en 2025), qui s'est fait une place sur vos smartphones. Cette appli vous informe en temps réel et vous alerte si nécessaire... un vrai plus pour bien vivre à Routot !



Télécharger sur Android



Télécharger sur Iphone

### FIN DES TRAVAUX D'ADRESSAGE

La précision de l'adressage demeure une priorité pour les services de secours, les sociétés de livraison, les systèmes GPS ou encore le raccordement à la fibre. Dans ce cadre, la Loi 3DS impose à toutes les communes la dénomination et la numérotation des voies. Depuis 2025 et après un travail minutieux de plusieurs mois, c'est désormais chose faite à Routot !

## Des actions pour préserver l'attractivité de Routot

La survie des communes rurales tient en leur offre de services et commerces de proximité. Ainsi, le fil rouge de l'action municipale a toujours été de développer l'attractivité. Regards sur les actions menées depuis 5 ans pour faire de Routot, une commune qui compte !

### LES COMMERCES ET LES SERVICES

Contrairement à bien d'autres communes de même taille, Routot jouit d'un centre bourg doté d'un grand nombre de commerces de proximité. Cette exception, nous la devons à nos partenaires économiques dynamiques, qui se sont vus décernés le label "Sourire des commerçants" en 2021, signe de reconnaissance et de fierté. Néanmoins, la municipalité doit sans cesse faire preuve d'imagination et de pugnacité pour rendre le bourg toujours plus agréable afin de maintenir la fréquentation. Dans ce sens, une place minute a été marquée devant la boulangerie rue du Roumois en 2022 afin de faciliter le stationnement. Ont suivi la mise en place d'une signalétique pour les commerces et de nouvelles décorations de Noël.

Très récemment, la municipalité a convaincu les dirigeants du Crédit Agricole de maintenir le distributeur de billets après la fermeture de l'agence. Toujours dans le but de booster l'attractivité de la commune, des négociations actives ont permis l'installation prochaine d'un cabinet dentaire, d'une Kinésithérapeute et d'une crèche rue Beaulieu.

Ces nouvelles prestations viendront compléter une large palette d'une quarantaine de commerces et services déjà en place.

### TOURISME, RÉSIDENCE SÉNIORS, DIFFÉRENTES PISTES DE DÉVELOPPEMENT

Une réflexion est menée sur le devenir de la surface commerciale du n°5 de la rue du Dr Collignon qui pourrait abriter le musée de la maison du Lin qui accueille plus de 6 000 visiteurs par an. Une opération qui permettrait de gagner en visibilité en agrandissant l'espace et le fonds géré par l'association Terres Vivantes, de faire évoluer les activités touristiques routotois.

Enfin, en 2023 et en 2025, la municipalité a acheté plusieurs terrains afin de concrétiser le projet de résidence seniors en collaboration avec des professionnels du secteur.



### DES CHOIX FONCIERS JUDICIEUX POUR DÉVELOPPER ROUTOT



Le dernier recensement au 1<sup>er</sup> janvier 2025 fait état de 1742 routotois pour 709 ménages. Toujours selon l'INSEE, la commune est dotée de 807 logements et n'est donc pas sous tension.

En effet, ces dernières années, pour accroître sa population, la commune a fait le choix de créer plusieurs lotissements en confiant (ou pas) la gestion des terrains à des promoteurs privés. Dès lors, plusieurs lotissements sont sortis de terre : Duramé (2021), Les Demoiselles (2022), ou encore Les Chênes et l'annexe 2 du lotissement Chéron (2025). Aujourd'hui, ces choix fonciers favorisent l'arrivée de nouvelles familles. Une situation qui permet d'appréhender l'avenir avec sérénité. À l'évidence, une population au dessus de 1500 habitants assure le maintien sans condition de l'ensemble des services et commerces de Routot.



**ROLAND,  
NOTRE  
MACGYVER  
PREND SA  
RETRAITE !**

Roland Delamare, 65 ans, agent technique municipal prend sa retraite bien méritée après 17 ans passés à la commune.

Bricoleur de haut vol, trouvant des solutions techniques aux situations les plus complexes, il est intervenu dans tous les bâtiments communaux, des écoles à la médiathèque en passant par la mairie. Dernièrement, il a grandement participé à la rénovation de l'atelier technique et à la réhabilitation du logement de la Poste avec une conscience professionnelle sans égal et le souci du travail bien fait. Merci Roland pour votre investissement au service des Routotois !

### UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE À L'ASSO DES PARENTS D'ÉLÈVES



La fin de l'année scolaire rime avec assemblée générale de l'APE qui a pour objectif d'organiser des manifestations afin de financer les activités et sorties pédagogiques en reversant les bénéfices des manifestations au profit de la Coopérative Scolaire, soit près de 8500 € cette année.

Emilie Lecarpentier, la présidente a donné sa démission après 5 années de bons et loyaux services. C'est Céline Côté, sa vice-présidente qui lui succède. Cette jeune maman pleine d'énergie sera entourée de Sabrina Fournier, vice-présidente, Mélanie Legendre trésorière, Julie Roussel vice-trésorière, Gwenaëlle Leboucher secrétaire et Alexandrine Daligaux vice-secrétaire.

#### Prochaines animations :

- Stand forum des assos le 6 septembre
- Loto des enfants le 11 octobre

## L'état civil\*

\* autorisation selon RGPD

### Mariage

- Pauline SCHMITT et Dominique DA COSTA RODRIGUES le 5 juillet 2025

### Naissances

- Kenzo TROUVÉ, né le 24 mars 2025
- Léo PACCIANUS, né le 12 juin 2025

### Décès

- Nicole TILLAUX ép. DELAUNE, le 3 avril 2025
- Gaby LEMOINE, le 4 avril 2025
- Christine BANACH ép. NAPIERALA, le 23 avril 2025
- Yvette LANGLOIS ép. LECOMTE, le 27 avril 2025
- Bruno VAUCHEL, le 3 juin 2025
- Josiane BENARD ép. VANDECASTEELE, le 3 juin 2025
- Yolande HURÉ ép. DUVAL, le 17 juin 2025

## SOLIDARITÉ

# Le CCAS, un dispositif essentiel à la vie communale

**Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Routot est un pilier de la cohésion sociale, un acteur de la proximité qui fait la différence au quotidien en jouant un rôle essentiel dans le soutien des populations les plus fragilisées de la commune. Face aux aléas de la vie, qu'il s'agisse de difficultés économiques, sociales ou sanitaires, le CCAS se mobilise pour apporter une aide concrète et adaptée à chacun.**

Le CCAS intervient dans de nombreuses situations délicates, offrant un accompagnement personnalisé aux habitants en difficulté. Que ce soit pour un soutien matériel, une écoute attentive ou une orientation vers les services compétents, les actions du CCAS sont indispensables pour préserver la dignité et le bien-être des plus vulnérables. Dans un autre registre, le CCAS organise régulièrement des événements solidaires, comme le repas des aînés ou les lotos. Ces moments de convivialité permettent de rompre l'isolement et de renforcer le lien social au sein de la communauté. Ils témoignent de l'attention portée aux seniors, qui constituent une part importante de la population locale. Par son engagement constant, le CCAS contribue donc à créer une société plus solidaire, où chacun peut trouver soutien et réconfort en cas de besoin.

### FOCUS SUR LA CRISE SANITAIRE

En 2020 et 2021, la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19 a également mis en lumière l'engagement du CCAS de Routot. Dès le début de la pandémie, alors que le club des mimosas fabriquait des masques pour protéger les habitants, le CCAS a veillé à recenser les personnes vulnérables (personnes âgées, handicapées ou isolées) sur le registre communal afin d'apporter une solution efficace et ciblée en cas de déclenchement de tout plan d'urgence (canicule, catastrophe naturelle, crise sanitaire...). Lorsqu'un vaccin a été mis au point, le CCAS a aussi organisé des transports gratuits vers les centres de vaccination, facilitant ainsi l'accès aux soins pour tous. Enfin, à l'approche des fêtes de fin d'année, les 9 membres du CCAS ont assuré la distribution de 190 colis à domicile à nos aînés, un geste précieux pour celles et ceux dont les activités sociales ont été fortement perturbés en ces temps de pandémie.



## FINANCES COMMUNALES

# Le budget et les investissements 2025



**Le conseil municipal a adopté le budget 2025 et voté une augmentation des taux d'imposition de la part communale de 0,10 %. Ainsi, la section de fonctionnement s'élève à 2 228 358,26 €. Y figurent les dépenses à caractère général, comme les charges de personnel, d'énergie, ou d'entretien, ainsi que le fonds de roulement de la commune.**

**La section d'investissement s'élève à 1 766 549,77 €, somme qui inclut notamment le remboursement du capital des emprunts pour 147 100 €, mais aussi le report des investissements en cours et prévus au budget 2024 pour 1 056 653 € (construction de la cantine, vidéo-protection, sécurité routière et incendie, mises aux normes électriques, matériels divers...).**

Le conseil a donc donné son accord pour la réalisation de nouveaux projets structurants pour 407 047,77 €.

- Parmi les priorités, il a été décidé d'intervenir sur le clocher et système de chauffage de l'église pour 45 000 €.
- 37 300 € sont en partie prévus à la mairie pour de nouveaux équipements informatiques (matériels, fibre, logiciels...) mais aussi pour un défibrillateur.
- Les travaux de voirie profiteront de 36 700 € notamment avec l'aménagement d'un bassin de rétention rue des Tasseaux, l'aménagement du trottoir et de la sente de la résidence du Lin, la fin des travaux de la marnière du tennis ou encore la mise en place du feu intelligent à l'école. Côté enfouissement et renforcement des réseaux, la commune participera aux travaux du SIEGE à hauteur de 39 749 €.
- Enfin, 50 000 € sont prévus pour la démolition de l'immeuble Leconte.